

Circonstances

**Exigence d'interopérabilité demandée par le décret (projet)
Risque médicamenteux entre LAP et un LAD certifiés
GHT, mutualisation de PUI**

Contraintes minimales pour la V1 :

- identification des médicaments, y compris sans nom de marque**
- posologie maximale par 24 heures (impact logistique et coût)**

Livre blanc Interop'Santé

Contraintes

Audit d'interopérabilité et non audit fonctionnel :

- homologation « par la puissance publique » ou**
- labellisation sous accréditation ISO 17025**

Impossible de demander l'utilisation de référentiels payant sans délégation de service public

Normes valorisant les logiciels au delà du périmètre national

Propositions

Interfaçage avec le DP

Exigences symétriques dans la prochaine version de la certification LAPH

Audit d'interopérabilité « IHE services » (sous ISO 17025) en prérequis de la certification et pendant toute la durée de validité du certificat

Propositions

Profil IHE PAM

+ exigences dans le document « précisions... » car évolutives :

- dans un premier temps, présence dans les échanges de l'UCD ou de l'id MedicaBase sans audit de la structure du message puis**
- intégration d'exigences de format dès que possible (FHIR), référencement en collaboration avec Interop'Santé**